

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article651>



Les institutions sont un bien public

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - La constituante face à l'Union européenne -



Date de mise en ligne : lundi 4 février 2013

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Le référendum prévu en Alsace sur la fusion des deux départements n'est pas un épiphénomène local. Il est d'ailleurs, de façon plus ou moins officielle, présenté comme un test national qui pourrait servir d'exemple et donc comme l'amorce d'une profonde restructuration des institutions.

Nos amis de Montpellier ont, en la matière, rédigé un appel (ci-joint) appelant à un vote négatif.

L'Association pour une Constituante tient, de façon globale, à rappeler que des problèmes d'une telle ampleur ne sauraient être mis en œuvre de façon insidieuse, comme c'est malheureusement et systématiquement le cas depuis des années dans la déconstruction de la République.

L'organisation des pouvoirs publics ne peut être décidée que globalement et par le peuple souverain. C'est pourquoi l'élection d'une Assemblée constituante est particulièrement nécessaire.

En pièce jointe, le tract du cercle de Montpellier